Compte rendu assemblée générale FGSAM du 10 décembre 2022

Adhérents invités : 412 Présents : 30 Excusés : 6

Le Président ouvre la séance par une minute de silence pour nos 4 adhérents décédés cette année.

A titre d'information, quelques diapositives sur la répartition des ruches et des adhérents sur le département de la Marne.

Mot du Président

Le Président met l'accent sur une apiculture de plus en plus compliquée à tous les niveaux. Il se félicite du travail produit avec « apiluz » qui permet des échanges entre apiculteurs et agriculteurs.

Les axes de travail pour cette année 2023 porteront sur :

- Le piégeage et la destruction des nids de frelons asiatiques

- Continuer à lutter contre varroa

- Préparation et accompagnement de la nouvelle PAC qui préconise notamment 4% de jachères sur les exploitations agricoles

Rapport d'activité

Site apimarne :

- Les adhérents ont la possibilité de se connecter dans la rubrique « adhérents » afin de recevoir des informations spécifiques à la vie de la fédération (accès : identifiant = n° NAPI ; Mot de passe = n° NAPI)

Convention :

- Convention FDSEA sur l'assistance administrative de la FGSAM signée en février 2022
- Renouvellement de la convention avec le département en attente de signature
- Convention « transhumance avec « coop de France déshydration » en attente de signature

Département

- La demande d'impression de documents à renégocier ultérieurement car refus lié à l'augmentation des prix du papier.
- Aide du SDIS pour la lutte contre le frelon asiatique. A renégocier suite à la mise en place du plan national de piégeage et de destruction des nids
- Financement de plantation de haies. La ligne budgétaire est actuellement affectée à la fédération des chasseurs

Assemblées générales

- La FGSAM a participé à de nombreuses assemblées générales en présentiel ou en visio.

Participation aux réunions d'autres structures

- La FGSAM participe à différents comités de pilotage sur le département

Eco-emballage

- Une explication est donnée sur la mise en œuvre des étiquette « éco-emballage » obligatoire sur tous les contenant.

Le rapport d'activité 2022 est approuvé à l'unanimité

Perspectives 2023

- 2ème rencontre api / agri à organiser en début d'année en partenariat avec « Symbiose ». Le thème retenu pourrait être une réflexion sur la nouvelle PAC et notamment l'occupation des 4% de jachères.
- Opération « pots de miel ». Le projet est pratiquement bouclé ; reste à trouver des apiculteurs imposables ayant la possibilité de fournir 1 ou plusieurs fûts de miel de luzerne.
- Généraliser l'étiquetage « éco-emballage sur les contenants pour la vente de produits de la ruche.
- Participation éventuelle avec le GDSA 51 à l'étude du virus DWV-B.
- Mise en œuvre du plan national de piégeage de de destruction des nids de frelons asiatiques.

Bilan financier 2022

IER 13-11-2021 au 28-11-2022

Charges 2022		Produits 2022	
Adhésion FRAGE 2022	400,00		
Adhésion ADAGE 2021	208,00	Cotisation Champagne Apicole	800,00
Adhésion ADAGE 2022	200,00	Cotisation Abeille Marnaise	600,00
Adhésion Symbiose 2021	350,00	Cotisation Abeille Sparnacienne	400,00
Adhésion Symbiose 2022	350,00	Cotisation Rucher Vitryat	200,00
Participation au projet APILUZ	1 500,00		
		Groupama remboursement trop perçu 2021	58,39
Assurances Groupama	7 879,03	Groupama remboursement des syndicats	7 754,12
Abonnements Abeille de France (Chalons et Vitry)	609,00	remboursements syndicats	609,00
Abonnements Abeille et Fleurs (Reims et Epernay)	448,00	remboursements syndicats	448,00
Abonnements Info Reines et adhesions Anercea	600,00	remboursements syndicats	594,00
Abonnements Sante de l'Abeille	378,00	remboursements syndicats	378,00
Remboursement Subvention Varroa 2020	48,26		
Repas AG 2021	445,99	remboursements des repas	425,00
Frais Credit Agricole	29,20		
Frais postaux timbres + FDSEA 2020 + 21 + 22	397,04		
impression + mise sous pli courriers adhesions 2021	244,94		
Remb adh ville de chalons + FDC à Abeille Marnaise et GDSA	158,88	Adhesion Ville de chalons + FDC à Abeille Marnaise	158,88
Frais de déplacement AG FRAGE	161,00		
Factures diverses	7,00		
Site Internet Apimarne	106,56		
Achat PC Portable	968,98		
Total	15 489,88	Total	12 425,39
		Bilan	-3 064,49

solde bancaire au 13/11/2021	28 949,50
solde bancaire au 30/11/2022	25 885,01

Le rapport financier est adopté à l'unanimité

Informations diverses

Aéthina tumida

- L'UNAF et le SNA ont mis en place une action préventive de piégeage de juin à octobre 2022. Les résultats montre qu'il n'y a pas ce coléoptère actuellement sur le territoire métropolitain.

Frelon orientalis

- Ravageur vu cette année à Marseille, Barcelone et dans la vallée du Rhône

Assurances Groupama :

- La réglementation Européenne nous oblige à passer par un organisme (ORIAS) pour la gestion de nos opérations de cotisations d'assurances (légalement nous ne sommes pas assureurs). Nous attendons les directives de groupama. Néanmoins, nous avons la possibilité de passer par nos syndicats nationaux pour éviter des frais d'adhésion et de formation « orias ». A suivre.

ONF

- Négociation entre nos syndicats nationaux et l'ONF pour les tarifs proposés pour l'installation de ruches dans les forêts domainiales.

Eviter le gaspillage

- Le décret du 18 novembre 2022 autorise des mentions supplémentaires sur les DDM afin de mieux communiquer avec les consommateurs.

Nomination d'un vérificateur aux comptes pour l'AG 2023

Monsieur Hervé WAXWEILLER adhérent à la Champagne Apicole est nommé « vérificateur aux comptes » pour l'AG 2023.

Renouvellement de certains membres du conseil d'administration.

Nos statuts prévoient en plus des représentants de groupements et syndicats la proposition par le CA de 3 administrateurs supplémentaires. Une mauvaise interprétation des statuts favorise la candidature d'anciens administrateurs (sur avis et conseils de Michel YGER). Il est décidé que ce point serait revu en CA cette année et peut-être en profiter pour réétudier nos statuts (la dernière version date de 1983).

En conclusion, pour cette année, Michel YGER et Jean François MARECHAL conservent leurs postes d'administrateurs.

Questions diverses

Aucune

Intervention de Benoît COLLARD secrétaire de « Symbiose »

Monsieur Collard nous fait un état des lieux du programme « Apiluz » avec les perspectives de pérennisation du projet au-delà de 2023.

Dominique MAREIGNER
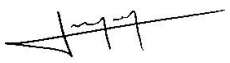
Président et secrétaire de séance